Reconduction des sanctions de la France contre plusieurs responsables burundais

PANA,Â 22 avril 2019Â La sociÃ©tÃ© civile locale sâ€™indigne des sanctions franÃ§aises contre plusieurs responsables burundais Bujumbura, Burundi - Dans une dÃ©claration lue lundi sur les ondes de la radio d'Etat burundaise, deux associations de la sociÃ©tÃ© civile locale sâ€™indignent et condamnent une rÃ©cente mesure du gouvernement franÃ§ais por reconduction des sanctions contre plusieurs responsables de l'appareil sÃ©curitaire, accusÃ©s dâ€™ Â« atteintes Ã la dÃ©mo Â» et dâ€™ Â« actes de violences Â» Ã lâ€™ombre de la crise Ã©lectorale de 2015 au Burundi.

Lâ€™actualitÃ© Ã Bujumbura Ã©tait encore dominÃ©e par une rÃ©cente dÃ©cision du tribunal correctionnel de Paris, rejetan Â«plainte pour diffamation Â» du prÃ©sident burundais, Pierre Nkurunziza. La plainte avait Ã©tÃ© dÃ©posÃ©e contre France TÃ©lÃ©visions, ainsi quâ€™un avocat belge, Bernard Maingain, et un Ã©crivain burundais, David Gakunzi, suite Ã un reportag intitulÃ© Â«Le Burundi en proie Ã des violences extrÃªmesÂ». La Â« Plate-forme intÃ©grale de la sociÃ©tÃ© civile Â» (PISC) Â« Collectif des associations des personnes infectÃ©es et affectÃ©es par le VIH-Sida Â» (CAPES) estiment que, dans le cas du gel des avoirs et de visa qui cible certaines personnalitÃ©s burundaises, il sâ€™agit dâ€™un Â« acte de provocation et de m envers des institutions rÃ©publicaines et souveraines". Quatre personnalitÃ©s burundaises sont ciblÃ©es par les sanctions franÃ§aises pour le Â« recours disproportionnÃ© Ã la force et Ã la rÃ©pression violente Â» lors des manifestations dâ€™oppo au troisiÃ¨me quinquennat prÃ©sidentiel de 2015. Il sâ€™agit dâ€™un ancien directeur gÃ©nÃ©ral adjoint de la police national Godefroid Bizimana, le chef de cabinet de la prÃ©sidence, Gervais Ndirakobuca, un ex-chargÃ© de missions de la PrÃ©sidence, LÃ©onard Ngendakumana et un agent des services de renseignements, Mathias-Joseph Niyonzima. Les fonds et ressources Ã©conomiques qui Â« appartiennent Ã ces personnes, sont possÃ©dÃ©s, dÃ©tenus ou contrÃ´lÃ©sÂ» et restent gelÃ©s, au terme de lâ€™arrÃªtÃ© du gouvernement franÃ§ais publiÃ© au Journal officiel, le 11 avril dernier, pour une d de six mois. Les quatre responsables de lâ€™appareil sÃ©curitaire burundais Ã©taient dÃ©jÃ visÃ©s par des sanctions de lâ€ europÃ©enne (UE) depuis octobre 2015 et dont la derniÃ¨re reconduction remonte Ã octobre 2018 Â«pour un anÂ». La crise politique et des droits humains a encore valu au pouvoir burundais, le gel des aides budgÃ©taires directes de lâ€™UE pour un montant de plus de 430 millions dâ€™euros, initialement prÃ©vu sur la pÃ©riode 2014-2020. Des sanctions amÃ©ricaines rest Ã©galement en vigueur Â«en raison des violences politiques au BurundiÂ». Les sanctions amÃ©ricaines avaient Ã©tÃ© prises sous lâ€™administration Obama dont le retrait du Burundi de lâ€™AGOA, une mesure fiscale dâ€™aide au dÃ©veloppement q aux pays bÃ©nÃ©ficiaires dâ€™exporter des produits divers vers les Etats-Unis dâ€™AmÃ©rique Ã des conditions jugÃ©es fa